

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Salon de Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21130103100012

Ville : Salon de Provence

Code Postal : 13300

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_KdFsM7QgtF

Identifiant interne de la consultation : 23270000

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame JOURDAN

Adresse mail du contact : Service.marches@salon-de-provence.org

Numéro de téléphone du contact : +33 490448935

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre pas dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (DC1, annexe 1 ou forme libre)

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles (DC2, annexe II, ou forme libre)

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Références pour des prestations similaires de moins de 3 ans, précisant la date le montant et le destinataires (DC2, annexe II ou forme libre)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 09 octobre 2023 à 17 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : La Commune de Salon de Provence

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Lot 01 :

Prix des prestations 70 %

Valeur technique et environnementale 30 %

Lot 02 :

Coût d'utilisation : 50 %

Valeur technique et environnementale : 50 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE DE PRODUITS D'HYGIENE POUR LE TRAITEMENT ET L'ENTRETIEN DES BASSINS, FONTAINES ET PISCINES

Code CPV principal

Descripteur principal : 39830000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre porte sur la fourniture de produits pour le traitement et l'entretien des Bassins, fontaines et piscines

Mots descripteurs : Produits d'entretien ,

Lieu principal d'exécution du marché : Salon de Provence

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Lots

Description du lot : LOT 01 : Fourniture de produits pour le traitement de l'eau des piscines publiques, des bassins et des fontaines

Code CPV principal : 24311900

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Ensemble du territoire de la Ville de Salon de Provence

Description du lot : LOT 2 : Fourniture de produits pour l'entretien et le nettoyage des piscines publiques

Code CPV principal : 39830000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Ensemble du territoire de la Ville de Salon de Provence

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles

L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, il donnera lieu à des bons de commandes. Les seuils minimum / maximum de commande pour la période initiale sont fixés comme suit :

Lot 1 : seuil minimum 5 000 euro(s) / seuil maximum 40 000 euro(s) HT - Lot 2 : seuil minimum 3 000 euro(s) HT / seuil maximum 15 000 euro(s) HT.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale à compter de 01/01/2024 (ou de sa notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31/12/2024. Il est reconductible par période d'un an, deux fois. Les seuils de commande précités seront identiques pour chaque période de reconduction.

Prix révisibles annuellement

Aucune forme de groupement n'est imposée. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Le marché sera financé par le budget de la Commune.

Date d'envoi du présent avis : 11/09/2023